### **Sommaire**

Partie 1: les sous-couches isolantes sous carrelage 7	Partie 2 : Pose collée de carrelage en travaux neufs29
Chapitre 1 : Domaine d'application9	Chapitre 1: Domaine d'application31
Chapitre 2 : Support	Chapitre 2 : Classification performancielle et
1. Âge du support	certification des colles à carrelage
2. État de surface	1. Objectif de la classification
3. Préparation du support11	des colles à carrelage33
4. Interposition d'un film12	2. Classification performancielle
Chapitre 3 : Sous-couches isolantes	des colles à carrelage34
1. Critères de choix	3. Intérêt de la certification QB 11 du CSTB34
2. Superposition de 2 sous-couches	Chapitre 3: Prescriptions communes au NF DTU 52.2
3. Sous-couches isolantes en panneaux 15	de pose collée de carrelage35
4. Sous-couches isolantes en rouleaux 16	1. Formats et caractéristiques
Chapitre 4 : Chape ou dalle sur sous-couche isolante	des éléments de revêtements35
en vue d'une pose collée de revêtement17	2. Simple encollage35
1. Épaisseur de la chape ou de la dalle	3. Double encollage36
2. Dosage de la chape ou de la dalle	4. Aspect final du revêtement36
Chapitre 5 : Pose scellée directe ou indirecte	5. Tolérances de planéité de l'ouvrage fini36
sur sous-couche isolante19	6. Étanchéité36
1. Épaisseur du mortier de scellement19	Chapitre 4 : Murs intérieurs - Prescriptions particulières
2. Dosage du mortier de scellement20	au NF DTU 52.2 P1-1-1 et P1-1-4
<b>Chapitre 6 :</b> Joints	1. Tolérances de planéité37
1. Désolidarisation périphérique	2. Exposition à l'eau du local38
2. Joints de dilatation et de fractionnement22	3. Locaux secs ou faiblement humides (EA)40
Chapitre 7 : Tolérance et délai de livraison 23	4. Locaux moyennement humides (EB)41
1. Tolérance de l'ouvrage23	5. Locaux EB+ privatifs, hors des zones d'emprise
2. Délais de mise en service24	de la douche et de la baignoire42
Chapitre 8 : Plinthes et cloisons	6. Locaux EB+ privatifs, dans les zones d'emprise
1. Pose de plinthes	de la douche et de la baignoire43
2. Cloisons de distribution légères25	7. Locaux EB+ collectifs44
Chapitre 9 : Réglementation acoustique	8. Locaux EC45
1. Réglementation sur l'ouvrage fini	9. Locaux EB+ privatifs46
(isolation aux bruits de choc)27	10. Cas des supports S5 – S11 – S12 – S13
2. Acoustique et réhabilitation	en locaux EB+ privatifs
	11. Cas du support S7 en locaux EB+ privatifs48
	12. Cas du support S7 en locaux EB+ collectifs
	13. Cas des supports S12 et S13 en locaux EB+
	collectifs et locaux EC50
	14. Mode d'encollage51

Chapitre 5 : Murs extérieurs - Prescriptions particulières	Chapitre 5 : Mortier de scellement
au NF DTU <b>52.2 P1-1-2</b> 53	1. Carreaux céramiques et produits verriers82
1. Tolérances de planéité53	2. Carreaux à liant ciment et dalles en béton
2. Revêtements exclus53	3. Pierres naturelles
3. Coloris des carreaux53	Chapitre 6 : Mode de pose85
4. Choix des mortiers-colles et des revêtements54	1. Définitions
5. Les consommations minimales de mortier-colle54	2. Barbotinage/poudrage85
6. Pose des carreaux	Chapitre 7 : Pose sur étanchéité87
7. Points singuliers	1. Ouvrages étanchés par un SEL
8. Joints de fractionnement et de dilatation56	2. Ouvrages sur étanchéité traditionnelle
9. Ouverture du béton banché57	Chapitre 8 : Joints89
10. Délais de séchage du support avant collage57	1. Joints entre éléments de revêtement89
11. Largeur des joints entre éléments de revêtement 58	2. Joints de fractionnement
Chapitre 6 : Sols intérieurs et extérieurs - Prescriptions	3. Joints périphériques
particulières au NF DTU 52.2 P1-1-359	4. Joints de dilatation du gros œuvre9
1. Carreaux céramiques en sols extérieurs59	Chapitre 9 : Aspect final - Tolérances93
2. Format des carreaux en sols59	1. Aspect final
3. Caractéristiques des pierres naturelles	2. Tolérances
4. Choix des mortiers-colles en local P3 au plus 61	Chapitre 10 : Détails de mise en service et entretien 95
5. Tolérances de planéité62	1. Délais de mise en service95
6. Pente	2. Entretien
7. Âge du support62	Chapitre 11 : Points singuliers en sols extérieur
8. Mode d'encollage63	1. Sols extérieurs sur terre-plein97
9. Largeur des joints entre éléments de revêtement64	2. Balcons et loggias non étanchés
10. Joint de dilatation de fractionnement	Dámia mantation, marma at autres de sumants
et périphérique64	Réglementation, normes et autres documents de référence
11. Consommation minimale de mortier-colle en kg	
de poudre par m²65	Chapitre 1: Les sous-couches isolantes sous carrelage 10
12. Sols chauffants	1. Textes législatifs et réglementaires
13. Délais de mise en service	
Partie 3 : Revêtements de sol scellés en intérieur	3. Normes de produits
et extérieur	Chapitre 2 : Pose collée de carrelage en travaux neufs 105
Chapitre 1: Domaine d'application du guide69	1. DTU – normes de mise en œuvre
Chapitre 2 : Définition des locaux	2. Cahiers de prescriptions techniques
1. Sols intérieurs	3. Normes
2. Sols extérieurs	4. Autres documents de référence
<b>Chapitre 3 :</b> Support	Chapitre 3 : Revêtements de sol scellés en intérieur
1. Support admissible	et extérieur
2. Planéité	1. DTU - Normes de mise en œuvre
3. Ravoirage	2. Normes
4. Désolidarisation du support	3. Autres documents de référence
5. Support en pente	5. Address documents de reference
Chapitre 4 : Éléments de revêtement	Glossaire109
1. Formats	
2. Caractéristiques	
2. Caracterioliques/0	

### Chapitre 2 : Support

#### 1. Âge du support

Selon le type de support, un délai doit être observé avant d'appliquer la sous-couche isolante.

Tableau 1 : Délai d'application de la sous-couche isolante

Supports	Âge minimal du support
Dallage sur terre-plein conforme au DTU 13.3	2 semaines
Plancher dalle avec continuité sur appuis :  - dalle pleine en BA coulée <i>in situ</i> - dalle pleine coulée sur prédalles en BA  - dalle pleine coulée sur prédalles en BP	1 mois
Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants avec continuité sur appuis	1 mois
Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collaborante rapportée en BA, avec continuité sur appuis	1 mois
Plancher nervuré à poutrelles en BA ou BP et entrevous à entrevous de coffrage avec dalle de répartition complète coulée en œuvre	1 mois
Ravoirages sur support ci-dessus	Se reporter à l'âge minimum du support + 24 h de séchage pour le ravoirage

#### 2. État de surface

## 2.1. Planéité et état de surface du support

État de surface d'un béton surfacé à parement soigné :

- tolérances de planéité :
  - 7 mm maximum sous la règle de 2 m pour des sous-couches acoustiques minces de moins de 5 mm d'épaisseur;
  - 3 mm maximum sous la règle de 2 m et 2 mm maximum sous la règle de 0,20 m pour des sous-couches isolantes d'épaisseur supérieure ou égale à 5 mm et/ou en cas de superposition de sous-couches;
- aspect de surface fin et régulier.

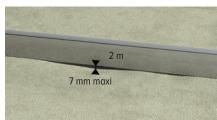


Figure 2 : Aspect de surface et tolérance de planéité sous la règle de 2 m pour des sous-couches acoustiques minces de moins de 5 mm d'épaisseur

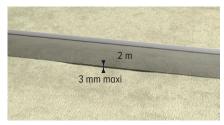


Figure 3 : Aspect de surface et tolérance de planéité sous la règle de 2 m pour des sous-couches isolantes d'épaisseur supérieure ou égale à 5 mm

L'exigence de 3 mm sous la règle de 2 m nécessite la mise en œuvre d'un enduit de sol ou d'un ravoirage.

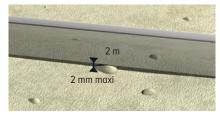


Figure 4 : Aspect de surface et tolérance de planéité sous la règle de 0,20 m

#### 2.2. Propreté du support

Le support doit être exempt de dépôts, déchets, pellicule de plâtre ou autres matériaux provenant des différents corps d'état.

#### **ATTENTION**

Support présentant des irrégularités de surface : dans le cas d'une sous-couche acoustique mince, un simple gravillon de 5 mm peut provoquer une perte d'efficacité de 3 dB.

#### 3. Préparation du support

#### 3.1. Enduits de préparation de sol

Les enduits de sols QB 11-02 permettent un rattrapage du support de 1 à 10 mm (voir CPT 3634 : Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Travaux neufs).

#### 3.2. Ravoirage

Ouvrage réalisé :

soit en sable stabilisé.

Lit de sable de classe 0/4 mm de 4 cm d'épaisseur maximum stabilisé par 100 kg minimum de liant hydraulique par mètre cube de sable sec;

# Chapitre 3 : Prescriptions communes au NF DTU 52.2 de pose collée de carrelage

#### Formats et caractéristiques des éléments de revêtements

#### NF DTU 52.2

P1-1-1 Cahier des clauses techniques types pour les murs intérieurs P1-1-2 Cahier des clauses techniques types pour les murs extérieurs P1-1-3 Cahier des clauses techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs

P1-1-4 Cahier des clauses techniques types pour les systèmes de protection à l'eau sous carrelage

Tableau 3 : Exemples de formats des éléments de revêtements selon surface

Surface maximale (en cm²)	Exemple de format carré (en cm x cm)	Exemple de format rectangulaire (en cm x cm)
50	7 × 7	5 x 10
120	11 x 11	7,5 x 15
300	17 x 17	15 x 20
500	22 x 22	20 x 25
1200	33 x 33	30 x 40
2 200	45 x 45	33 x 60
3 600	60 x 60	40 x 90
10 000	100 x 100	60 x 120

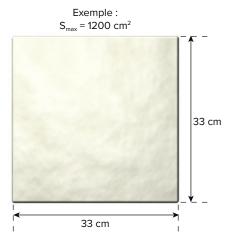


Figure 6 : Exemple de format de carreau

#### **ATTENTION**

Dans le CGM et dans chaque CCT est indiquée la surface maximale de l'élément de revêtement en fonction de l'ouvrage, du matériau (carreau céramique, pierre), de l'exposition (intérieur, extérieur).

Les carreaux doivent répondre aux spécificités de la norme NF EN 14411.

Pour la pose au sol, la marque QB UPEC permet d'assurer les performances du carreau en fonction de la destination du local ainsi que des tolérances dimensionnelles améliorées par rapport à la norme NF EN 14411.

Pour la pose au mur, la marque QB WallPEC permet d'assurer les performances du carreau en fonction de la destination du local ainsi que des tolérances dimensionnelles améliorées par rapport à la norme NF EN 14411.

#### 2. Simple encollage

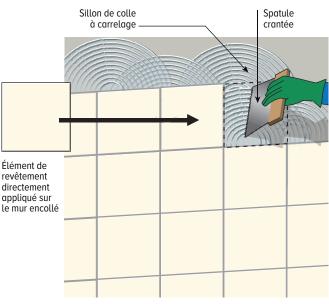


Figure 7: Simple encollage

# Chapitre 5 : Murs extérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-2

#### 1. Tolérances de planéité

#### 1.1. Tolérances des supports

Les supports admissibles sont les suivants :

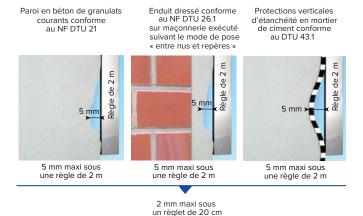


Figure 37 : Tolérances de planéité des supports

#### 1.2. Tolérances sur l'ouvrage fini

Planéité : les tolérances du revêtement fini sont identiques à celles du support augmentées de la tolérance de l'élément de revêtement

Le désaffleurement est l'écart entre les rives de 2 éléments adjacents mesuré perpendiculairement au plan de collage. Il est dû aux tolérances du support et de fabrication des éléments. Le désaffleurement admissible est inférieur ou égal au tiers de la largeur du joint entre éléments de revêtement augmentée de la tolérance de l'élément de revêtement.

#### 2. Revêtements exclus

Les éléments de revêtements collés sur trame papier, côté face de pose, sont exclus.

#### **OBSERVATION**

En fonction de leur emplacement, les carreaux de coloris foncé peuvent être exclus (voir figure 39).

#### 3. Coloris des carreaux

Les coloris des carreaux se caractérisent par leur coefficient.

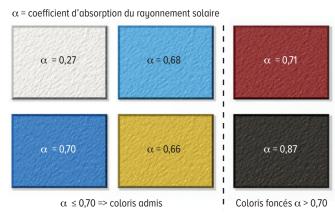


Figure 38 : Caractéristiques des coloris des carreaux

Les éléments de revêtements de coloris foncés sont ceux dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire  $\alpha$  est supérieur à 0,7.

Valeur limite portée à 0,9 pour les plaquettes de terre cuite.

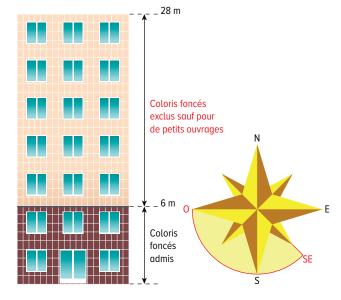


Figure 39 : Choix de coloris pour façades exposées sud-est à ouest

#### **ATTENTION**

Les coloris indiqués ci-avant ne sont donnés qu'à titre indicatif

Demander le PV d'essai du fabricant de carreaux.

# 11. Consommation minimale de mortier-colle en kg de poudre par m²

11.1. Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de carreaux céramiques et de produits verriers

Tableau 15 : Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de carreaux céramiques et de produits verriers

Surface S des carreaux (cm²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S	00 < S ≤ 1 200		2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 10 000		
Absorption en eau (%)		E ≤ 0,5 et E >	0,5 E ≤ 0,5 E >		,5 et E > 0,5 $\qquad$ E \le 0,5 $\qquad$ E \le 0,5 et E > 0,5		0,5 E > 0,5		et E > 0,5	E ≤ 0,5 et E > 0,5
Sol intérieur	1,5	3,5	4,5	6	4,5	7	8	8		
Sol extérieur	1,5	5	6	-	7	8				
Simple encollage Double encollage Pose collée non admise Note : La surface maximale des pâtes de verre et émaux de Briare est limitée à 300 cm²										

# 11.2. Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de pierre naturelle

Tableau 16 : Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de pierre naturelle

Surface S des pierres naturelles (cm²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		500 < S ≤ 1 200		1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600
Porosité ouverte % (NF EN 1936)		≤ 2 et > 2	≤ 2 et > 2			≤ 2 et > 2																											
Sol intérieur	1,5	3,5	4,5	6	4,5	7	8																										
Sol extérieur	1,5	5	6		7	8	9																										
Simple encollage	Double enco	■ Double encollage																															

#### 11.3. Mode d'encollage et consommation de mortier-colle fluide : pose de carreaux céramiques

Tableau 17 : Mode d'encollage et consommation de mortier-colle fluide : pose de carreaux céramiques

Surface des carreaux (cm²)	120 ≤ S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 10 000					
Sol intérieur	5	6	8	8					
Sol extérieur	6	7							
☐ Simple encollage ☐ Double encollage ☐ Pose collée non admise									

### Chapitre 3: Support

#### 1. Support admissible

#### NF DTU 52.1 (norme NF P61-202)

Les supports admissibles et leur âge minimal dépendent de la sollicitation du local.

#### 1.1. Locaux P2, P3 et P4 au plus

Tableau 2 : Support admissibles pour les locaux P2, P3 et P4 au plus

				minimal rt considéré			
	Supports admiss	sibles	Pose déso- lidarisé	Pose adhérente			
	Dallage sur terre-pl	ein	2 semaines	1 mois Dallage armé uniquement (NF DTU 13.3)			
	Plancher dalle:  - dalle pleine en E coulée in situ  - dalle pleine coul sur prédalles en BA  - dalle pleine coul sur prédalles en BB	ée A ée	1 mois	6 mois			
Support structurel  Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants  Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collaborar rapportée en BA  Plancher nervuré à poutrelles et entrev à poutrelles en BA ou à entrevous de coffra avec dalle de répartit complète coulée	r	1 mois	6 mois				
	de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collabor		1 mois	6 mois			
	à poutrelles et entr à poutrelles en BA à entrevous de cof avec dalle de répai	ou BP : frage	1 mois	6 mois			
	Couche d'enrobage de planchers chauffants	Type A <sup>(1)</sup>	2 semaines	Après la procédure de mise en chauffe			
	(NF DTU 65.14)	Type C <sup>(1)</sup>	2 semaines	Sans objet			
Support non	Couche d'enrobage de planchers chauf conforme au NF DTU 65-14 P2		2 semaines	Après la procédure de mise en chauffe			
structurel	Couche d'enrobag conforme au NF DT		3 semaines	Après la procédure de mise en chauffe			
	Protection lourde sur l'étanchéité		Sans objet	2 semaines			
	Formes de pente ou ravoirages sur s ci-dessus	upport	24 heures <sup>(2)</sup>	24 heures <sup>(2)</sup>			

<sup>1.</sup> Locaux intérieurs à faibles sollicitations P3 ou plus.

#### **ATTENTION**

La pose scellée directe sur planchers rayonnants électriques (PRE) en maison individuelle n'est pas visée dans le présent document. Elle est définie par le *Cahier du CSTB* n° 3606\_V3.

#### 1.2. Locaux P4S

Tableau 3 : Supports admissibles pour les locaux P4S

			e minimal oort considéré			
	Supports admissibles	Pose déso- lidarisé	Pose adhérente			
	Dallage sur terre-plein	2 semaines	1 mois Dallage armé uniquement (NF DTU 13.3)			
	Plancher dalle:  - dalle pleine en BA coulée in situ  - dalle pleine coulée sur prédalles en BA  - dalle pleine coulée sur prédalles en BP	2 mois	6 mois			
Support structurel  Plancher of sur bacs a  Plancher of de dalles of ou BA avecollaborar en BA  Plancher rain poutrelle à poutrelle à entrevou avec dalle	Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants	2 mois	6 mois			
	Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collaborante rapportée en BA	2 mois	6 mois			
	Plancher nervuré à poutrelles et entrevous à poutrelles en BA ou BP : à entrevous de coffrage avec dalle de répartition complète coulée en œuvre	2 mois	6 mois			
	Couche d'enrobage de plancher chauffant conforme au NF DTU 65.14 P2	2 semaines	Après la procédure de mise en chauffe			
Support non structurel	Couche d'enrobage conforme au NF DTU 65.7	3 semaines	Après la procédure de mise en chauffe			
	Protection lourde sur étanchéité	Sans objet	2 semaines			
	Formes de pente ou ravoirages sur support ci-dessus	24 heures <sup>(1)</sup>	24 heures <sup>(1)</sup>			
1. Délai auque	el il faut ajouter l'âge minimum du sup	port structurel				

#### **ATTENTION**

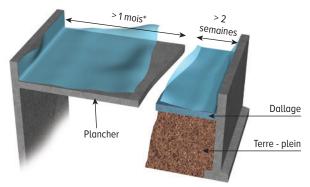
Seuls les locaux dont les caractéristiques de roulage ne dépassent pas celles indiquées dans le tableau 1 du chapitre 1 sont visés.

Délai auquel il faut ajouter l'âge minimum du support structurel

#### 2. Planéité

Les tolérances de planéité dépendent du type de pose.

#### 2.1. Pose scellée désolidarisée

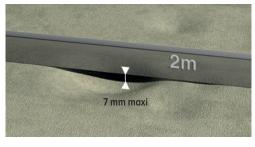


\* Délai de 2 mois sur plancher en locaux P4S

Figure 1 : Vue en coupe, pose scellée désolidarisée

En vue d'une pose scellée désolidarisée (sur film de polyéthylène par exemple), les tolérances maximales admissibles de planéité du support sont au plus de :

- 7 mm sous la règle de 2 m;
- 2 mm sous la règle de 0,20 m.



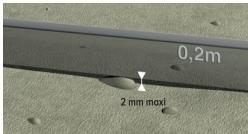


Figure 2 : Tolérances maximales admissibles de planéité du support en vue d'une pose scellée désolidarisée

#### 2.2. Pose scellée adhérente

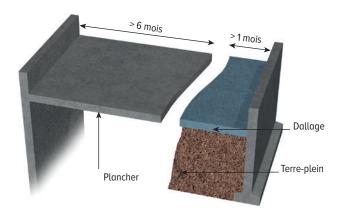


Figure 3 : Vue en coupe, pose scellée adhérente

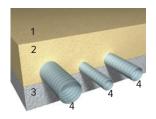
En vue d'une pose scellée adhérente, la planéité du support doit être conforme à son DTU ou à son Avis Technique ou à ses règles professionnelles.

La tolérance de planéité maximale admissible du support est de 15 mm sous la règle de 2 m.

#### 3. Ravoirage

Dans le cas où le support présente des anomalies (planimétrie, cote de niveau, canalisations apparentes, etc.), un ouvrage intermédiaire est nécessaire pour obtenir un support plan.

Si des canalisations ou fourreaux passent sur le support, ils doivent être incorporés dans un ravoirage. Le ravoirage assure uniquement le transfert vertical des charges.





- 1 Nu de ravoirage
- 2 Ravoirage
- 3 Structure porteuse
- 4 Canalisations ou fourreaux

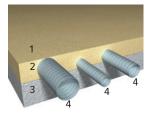


Figure 4 : Ravoirage et présence de canalisations ou fourreaux

Lorsque le carrelage se poursuit d'une pièce à l'autre :

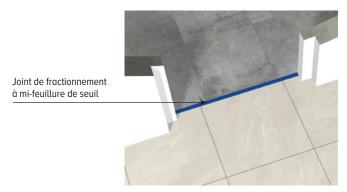


Figure 14: Fractionnement sur seuil

#### **OBSERVATION**

Ce fractionnement sur seuil n'est pas nécessaire pour les pièces de très petites surfaces (exemple : groupes sanitaires).

#### 2.1. Sol intérieur

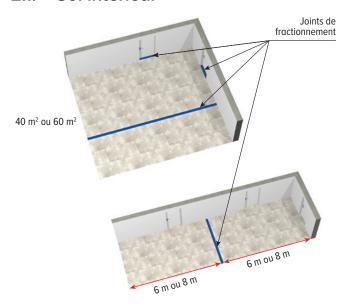


Figure 15 : Joint de fractionnement sur sol intérieur

#### En pose scellée adhérente :

- tous les 60 m<sup>2</sup>;
- tous les 8 m linéaires.

Sur protection d'étanchéité, poursuivre le fractionnement de cette protection dans la totalité de l'épaisseur du carrelage et celle du mortier de scellement.

#### En pose scellée désolidarisée ou sur sous-couche isolante :

- $\blacksquare$  tous les 40 m<sup>2</sup>:
- tous les 6 m linéaires.

#### 2.2. Sol extérieur

Pose scellée adhérente (sur protection lourde) :

Sur protection d'étanchéité, poursuivre le fractionnement de cette protection dans la totalité de l'épaisseur du carrelage plus celle du mortier de scellement, soit tous les 4 m maxi par des joints de 1 à 2 cm en limitant les surfaces à 10 m<sup>2</sup>.

En pose scellée désolidarisée (ayant une fonction drainante):

- tous les 20 m<sup>2</sup>;
- tous les 5 m linéaires.

La pose scellée en extérieur sur étanchéité SEL n'est pas visée.

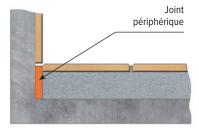
#### 3. Joints périphériques

Le joint périphérique concerne la forme éventuelle, le mortier de pose et le carrelage.

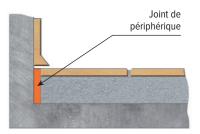
À défaut d'un relevé en matériau compressible, non pulvérulent et imputrescible, le joint périphérique peut être laissé vide (débarrassé de tout dépôt, déchet, mortier ou plâtre).

Il se situe entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales (cloisons, murs, poteaux).

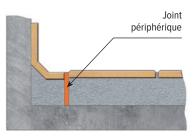
Trois types de plinthes peuvent être utilisés :



Plinthe droite



Plinthe à recouvrement



Plinthe à gorge

Figure 16 : Trois types de plinthes

# Chapitre 10 : Détails de mise en service et entretien

#### 1. Délais de mise en service

3. Dans le cas d'utilisation de chaux hydrauliques, délai de 10 jours au lieu de 5 jours.

Tableau 17 : Délais de mise en service selon destination

	Nombre de jours après la pose du revêtement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Locaux intérieurs et extérieurs à faibles sollicitations	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus)																
	Mise en service normale																
Pose intérieure flottante	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus)																
	Mise en service normale																
Locaux intérieurs et extérieurs à sollicitations modérées et à fortes sollicitations	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus), zone après zone																
	Circulation lourde de chantier ou mise en service normale zone après zone																
Interdiction de circulation  1. En période froide ou dans le cas d'utilisation de ciment à maçonner, délai de 3 jours au lieu de 2 jours.  2. Dans le cas d'utilisation de chaux hydrauliques, délai de 7 jours au lieu de 2 jours.																	

#### Locaux à faibles sollicitations



Après 2 jours - Piéton



Après 5 jours - Service normal

Figure 24 : Délais de mise en service pour locaux P2 et P3

# Chapitre 11 : Points singuliers en sols extérieur

#### Sols extérieurs sur terre-plein

#### 1.1. Décrochement du terrain naturel

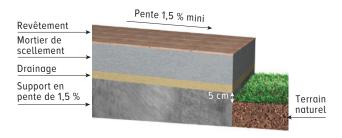


Figure 26 : Dans le cas d'un décrochement du terrain naturel, prévoir une épaisseur du mortier de scellement de 5 cm au moins

### 1.2. Terrain naturel au nu du revêtement

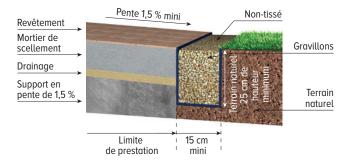


Figure 27 : Dans le cas d'un terrain naturel, prévoir une épaisseur du mortier de scellement de 5 cm au moins

#### 2. Balcons et loggias non étanchés

#### 2.1. Seuil

Décrochement minimal de 5 cm entre sol fini et seuil. Épaisseur du mortier de scellement de 5 cm au moins.

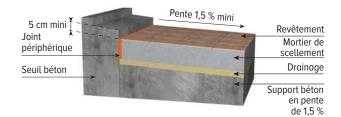


Figure 28 : Seuil (hors accessibilité)

#### 2.2. Arrêt au droit d'une maçonnerie

Décrochement dans le plancher ou banquette de béton filante garantissant une garde de 5 m minimum par rapport au revêtement.

Épaisseur du mortier de scellement de 5 cm minimum.

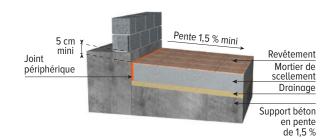


Figure 29 : Arrêt au droit d'une maçonnerie